

Rouen, le 30 mai 2013

Déclaration Liminaire **F.O.-DGFIP 76**

Monsieur le Président,

Le CTL de ce jour est consacré essentiellement à l'examen du rapport annuel d'activité 2012 pour notre département.

A la lecture de ce document très complet et essentiellement chiffré, mettant en exergue les résultats globalement probants du département dans l'ensemble des secteurs d'activité, vous constatez le « *prélèvement de 282 emplois en 5 ans sur le département (142 en FF et 140 en FGP)* »

Vous précisez qu'il « *supporte de longue date des vacances structurelles d'emplois liées à sa faible attractivité et la forte rotation de l'ensemble des cadres, en particulier du Cadre A. Le nombre réduit d'arrivées de stagiaires B et C favorise par ailleurs le tassement de la pyramide des âges des agents du département* »

Certains sites sont aujourd'hui en grande difficulté, faute d'arrivées (Elbeuf, Bolbec, Eu)

Vous craignez vous même que « *la mise en place des RAN n'accroisse ce phénomène* » ce que **F.O.-DGFIP 76** redoute également pour le fonctionnement des postes (peut-on encore parler de **bon** fonctionnement ?) notamment sur les secteurs éloignés des centres attractifs (Rouen, Le Havre et Dieppe)

Vous reconnaissez par ailleurs que l'affichage des affectations des équipes de renfort chaque mois génère « *de plus en plus de tensions, de nombreuses vacances ne pouvant être couvertes* ».

A ces difficultés quotidiennes d'effectifs s'ajoutent maintenant celles liées aux réductions budgétaires qui perturbent les services (photocopieurs pas remplacés, parc informatique vieillissant ainsi que certains mobiliers, etc..)

Depuis des années, nous tirons la sonnette d'alarme quant aux conditions d'exercice des missions qui ne cessent malheureusement de se dégrader faute d'effectifs suffisants. Les outils sensés améliorer les conditions de vie au travail (CVT) ne suffisent manifestement pas à améliorer la situation des agents. D'ailleurs le rapport d'activité ne fait pas état d'éléments essentiels que sont les tableaux sur l'absentéisme, maladie, écarternements etc...alors que le TBVS retrace toutes ces données.

De plus en plus de collègues sont stressés, se démobilisent, cela peut même engendrer des situations d'agressivité. Par ailleurs, la santé des personnels peut en pâtir, tous grades confondus.

Attention, les résultats et objectifs atteints ne sauraient que très partiellement cacher la réalité du terrain.

D'ailleurs, aujourd'hui est abordé le transfert de la gestion de l'institut médico spécialisé de Bolbec vers le CFP de Lillebonne. Votre décision de faire suite à la fusion opérée en 2010 des centres hospitaliers de Lillebonne et Bolbec semble cohérente. Votre argument de favoriser la remise à niveau d'un poste comptable (l'agent le plus « ancien » dans le poste n'a pas 3 ans de présence ! !) démontre, si besoin était, la difficulté grandissante à laquelle le poste est confronté.

Cette situation se reproduira inévitablement puisque le système de mutations sera harmonisé en 2014.

Les demandes de modifications d'horaires d'ouverture au public qui nous sont présentées à chaque C.T.L. sont également révélatrices de conditions de travail dégradées des personnels. Ces demandes touchaient jusqu'alors des postes à faible effectif, aujourd'hui Le Havre Municipale, poste de plus de 40 agents, est également demandeur sur la base d'arguments qui se justifient pleinement.

Votre rapport d'activité (comme probablement tous ceux de France et de Navarre) nous présente des résultats si performants que nous nous demandons alors quelle est la nécessité d'entamer la démarche stratégique ?

Si **F.O.-DGFIP** considère qu'une véritable prise de conscience dans cette Direction Générale est nécessaire pour assurer les missions de la DGFIP, d'une part, et pour rassurer les personnels, d'autre part, notre Organisation Syndicale est en désaccord avec « cette démarche stratégique » qui sera nécessairement la mise en œuvre de la politique gouvernementale de réduction des services publics appelée, par euphémisme sans doute, « Modernisation de l'action Publique » (MAP)

Face à la dégradation des conditions de travail, à l'inquiétude grandissante des personnels, **F.O.-DGFIP** exige :

- l'arrêt immédiat de la démarche stratégique et de la MAP,
- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- le maintien de l'intégralité des missions dans le ressort de la DGFIP,
- le maintien du réseau de proximité,
- l'arrêt des concentrations en pôles et transferts de service,
- le maintien du statut général et des statuts particuliers ainsi que les droits et garanties y afférents.

